

ÉCOLE privée MARIE RIVIER

Rue du séminaire 48 230 CHANAC

☎ 04 66 48 25 73 ☎ 06 31 22 74 67

✉ moulinjf@wanadoo.fr



le 27 juin 2022

Chers parents,

Je me permets de vous écrire afin de vous communiquer **plusieurs informations et divers documents relatifs à l'année scolaire 2022-2023** :

- la présentation de l'école : l'équipe éducative, le fonctionnement, ...
- la fiche individuelle d'inscription 2022-2023 pour chaque écolier
- la liste des élèves de chaque classe
- la liste des fournitures
- le calendrier scolaire 2022-2023
- la Lorgnette N° 81

JE VOUS REMERCIE DE NOUS REMETTRE DÈS LA RENTRÉE :

- la fiche individuelle d'inscription complétée et signée par vos soins
- la photocopie de l'état récapitulatif des vaccinations de l'enfant
- une attestation d'assurance garantissant l'individuelle accident corporel

QUELQUES INFORMATIONS et RAPPELS

Les parents qui le désirent pourront **RENCONTRER LES ENSEIGNANTS** le jour de la **PRÉ- RENTRÉE : MERCREDI 31 AOÛT 2022 de 14h00 à 17h00.**

Je vous informe également que je tiendrai des **permanences de DIRECTION** : **Lundi 22, Mardi 23, Jeudi 25, vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 août 2022 de 9h00 à 12h00 et mercredi 31 août 2022 de 14h00 à 17h00.**

* L'école Marie Rivier fonctionne 4 jours par semaine : LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI.

* **Horaires :**

7h30 – 8h30 : garderie (payante 0,50 € / enfant de 7 h30 à 7 h45)

8h30 – 11h30 : classe

11h30 – 13h00 : garderie et services de la cantine

13h00 – 16h00 : classe

16h00 – 16h30 : activités pédagogiques complémentaires facultatives (études, projets divers...)

16h00 – 18h15 : garderie (payante 1,00 € de 17h30 à 18h15)

Pendant l'année scolaire, merci de signaler l'absence de votre enfant de préférence par SMS au 06 31 22 74 67 ou sur la messagerie vocale de ce même numéro

Un goûter collectif fourni par l'école sera proposé aux élèves des classes de Maternelle tous les matins. Les objectifs sont multiples : réguler ce temps de collation sans couper l'appétit pour le repas de midi tout en tenant compte des enfants qui déjeunent peu le matin chez eux. Le coût est de 0,25 € TTC / goûter soit 36,00 € pour l'année scolaire.

PASSAGE PIÉTON SUR LE PARKING : un passage piéton est aménagé sur le bord du parking de l'école (côté palissades). Les enfants et les adultes sont invités à emprunter ce passage destiné à sécuriser l'accès et la sortie de l'école.

PHOTOS SCOLAIRES : Vendredi 30 Septembre 2022

FÊTE de l'école Marie Rivier : samedi 17 juin 2023

BESOIN D'UN COUP DE MAIN, S'IL VOUS PLAÎT, POUR L'EMMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE VENDREDI 26 AOÛT 2022 À PARTIR DE 14H00 : les familles disponibles seront les bienvenues pour nous aider à remettre l'établissement en configuration ÉCOLE après les COLOS de l'été. **MERCI d' AVANCE.**

Départ des colos le 24 août 2022.

L'école sera entièrement désinfectée par la société « ABER propreté » jeudi 25 août 2022.

*** L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (A.P.E.L.) RECRUTE ! VENEZ NOUS REJOINDRE...**

Vous ne le regretterez pas. L'ambiance est conviviale et chaleureuse. L'A.P.E.L. est respectueuse de l'engagement de chacun (on donne le temps qu'on peut quand on le peut). Devenir membre de l'A.P.E.L. c'est être un acteur de la communauté éducative de notre établissement.

L'assemblée générale de l'APEL Marie Rivier aura lieu mardi 20 septembre 2022 à 20h00.

VIVE « LES BLEUS » !!!

APÉRITIF DE RENTRÉE ET DE BIENVENUE À L'ÉCOLE OFFERT PAR L'A.P.E.L. MARIE RIVIER + DIAPORAMA DES SORTIES SCOLAIRES : VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022 à partir de 19h00 dans la cour de l'école.

ORGANISATION INTERNE

- ACCUEIL DES ENFANTS À LEUR ARRIVÉE À L'ÉCOLE

*à partir de 7h30, dans la salle de garderie par Mme BOYER (veuillez SVP accompagner votre enfant jusqu'à la garderie)

*entre 8h10 et 8h30, les enfants seront accueillis au portail par un(e)enseignant(e)

*les enfants qui utilisent le transport scolaire seront accueillis à l'arrêt de bus (rue de Bernades) par un(e)enseignant(e) à partir de 8h00

*entre 12h45 et 13h00 : les enfants seront accueillis par les éducatrices de service à la cantine.

Les familles n'ont pas accès à la cour de récréation à partir de 8h10 ainsi qu'à compter de 12h45
(*sauf cas d'urgence pour rencontrer un enseignant*)
pour des raisons de réglementation mais aussi pour faciliter l'encadrement des écoliers.

- FERMETURE DU PORTAIL

*de 8h30 à 11h30

*de 12h00 à 12h45 (*entrée des enfants qui arrivent plus tôt par la cantine, à partir de 12h30*)

*de 13h00 à 16h00

**Les enfants qui arriveront exceptionnellement en retard devront être accompagnés par leur famille jusqu'à leur salle de classe. Seule l'entrée par le préau restera ouverte.
Vous voudrez bien faire le tour par le parc pour y accéder.**

Nous vous demandons de respecter les horaires de l'école pour le bon fonctionnement de notre organisation interne mais aussi afin de favoriser une arrivée sereine de votre enfant dans l'établissement.

Les familles auront accès à la cour de récréation à 11h30 et à 16h00.

Vous pourrez rencontrer les enseignants, sur rendez-vous, à partir de 16h30.

Pensez SVP à fermer le verrou de sécurité sur le portillon après chaque entrée ou sortie de l'école.

Les enfants malades ne seront pas acceptés à l'école.

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension et vous prie de bien vouloir respecter ces quelques points du règlement.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, je vous souhaite un très bon été, et vous adresse mes plus respectueuses salutations.

Avec mes meilleurs sentiments

Le Directeur,
Jean-François MOULIN

bonnes
VACANCES!

~~ECOLE PRIVEE MARIE RIVIER~~
~~Rue du séminaire~~
48230 CHANAC
☎ 04 66 48 25 73

Vous pouvez, si vous le souhaitez, me contacter pendant les vacances jusqu'au 10 juillet 2022 ou à partir du 22 août 2022.

SMS : 06 31 22 74 67

MAIL : moulinjf@wanadoo.fr

Site internet : ecolemarierivier-chanac.fr

IL Y A
toujours
UNE
bonne raison
POUR ÊTRE
heureux



ECOLE privée MARIE RIVIER

Rue du séminaire 48 230 CHANAC

☎ 04 66 48 25 73 ☎ 06 31 22 74 67

✉ moulinjf@wanadoo.fr Site internet : ecolemarierivier-chanac.fr

Année scolaire 2022 – 2023

Structure éducative et personnel de l'Ecole

1) « Une journée d'école »...

*Il y a
Toujours
UNE BONNE RAISON
Pour être
Heureux*

MATINÉE					
7h30	Accueil des enfants à la garderie avec Chloé BOYER				
8h00	Accueil des enfants à l'arrivée des bus avec un(e) enseignant(e)				
8h10	Accueil des enfants à l'entrée de l'école Les parents n'ont plus accès -sauf cas exceptionnel – à la cour de récréation et au bâtiment – à partir de cet instant.				
8h30	DÉBUT DES COURS ET FERMETURE DU PORTAIL (Merci de veiller à être ponctuels afin que tous les enfants montent en classe en même temps)				
CLASSES		Professeurs	Educatrices	Salles	Observations
TPS / PS	Mardi Vendredi	Valérie FABRE	Chloé BOYER	0 0 6	-
	Lundi Jeudi	Ambre BOIRAL			
PS / MS		Anne-Claire ROCHER	Betty MARTINEZ	108	-
MS / GS		Marie NOUANI		106	-
GS / CP		Isabelle SEGUIN	-	202	
CE1		Aline de MAILLARD	-	105	-
CE2 / CM1		Sandrine ORLIAC	AESH Emmanuelle Salvat	104	-
CM1 / CM2	Lundi - Mardi Jeudi	Jean-François MOULIN	AESH Emmanuelle Salvat	206	-
	Vendredi	Karine LENFANT		206	-
11h30	FIN DES COURS ET OUVERTURE DU PORTAIL				
11h30 - 12h00	Récréation surveillée par Chloé BOYER				
11h30 - 12h30	CANTINE (pour ceux qui se sont inscrits le matin avant 9h00) 11h30 :Prise en charge du repas de cantine des écoliers de TPS-PS-MS et CM avec Betty MARTINEZ et Patricia MARTINS 12h00 :Prise en charge du repas des autres écoliers avec Chloé BOYER et Patricia MARTINS				

A P R È S - M I D I

12h30-13h00	Récréation surveillée par les 3 personnes de service à la cantine Accueil des enfants à l'entrée de l'école avec un personnel de surveillance Les parents n'ont plus accès -sauf cas exceptionnel – à la cour de récréation et au bâtiment – à partir de 12h45.				
13h00	DÉBUT DES COURS ET FERMETURE DU PORTAIL (Merci de veiller à être ponctuels afin que tous les enfants montent en classe en même temps)				
CLASSES		Professeurs	Educatrices	Salles	Observations
TPS / PS	Mardi Vendredi	Valérie FABRE	Chloé BOYER	0 0 6	-
	Lundi Jeudi	Ambre BOIRAL			
PS / MS		Anne-Claire ROCHER	Betty MARTINEZ	108	Décloisonnement de 13h00 à 14h00
MS / GS		Marie NOUANI		106	Prise en charge de tous les GS pendant la sieste des MS de 13h00-14h30
GS / CP		Isabelle SEGUIN		104	Prise en charge des CP uniquement de 13h00 à 14h30
CE1		Aline de MAILLARD		105	Décloisonnement de 13h00 à 14h00
CE2 / CM1		Sandrine ORLIAC	AVS Emmanuelle Salvat	202	Décloisonnement de 13h00 à 14h00
CM1 / CM2	Lundi Mardi Jeudi	Jean-François MOULIN	AVS Emmanuelle Salvat	206	Décloisonnement de 13h00 à 14h00
	Vendredi	Karine LENFANT		206	
16h00	FIN DES COURS ET OUVERTURE DU PORTAIL				
16h-16h30	RÉCRÉATION OU AU CHOIX ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES dont prise en charge des enfants aux études surveillées avec un enseignant				
16h30	Prise en charge des enfants au départ des bus avec Chloé BOYER				
16h30 - 18h15	Accueil des enfants à la garderie jusqu'à 18h15 avec Chloé BOYER (16h45 – 18h15) et Betty MARTINEZ				
18h15	FERMETURE DE LA GARDERIE				

Mme Chantal CAVALIER, enseignante spécialisée A.S.H. prend en charge des petits groupes d'écoliers, le lundi tous les 15 jours, afin de leur apporter une pédagogie spécialisée dans des disciplines où ils éprouvent des difficultés.h à

Décloisonnement de plusieurs disciplines en CE1-CE2-CM1-CM2

à partir du lundi 26 septembre 2022 jusqu'au vendredi 26 mai 2023.

(ce système ne fonctionnera pas les semaines précédant les vacances scolaires)

Disciplines	Enseignants	Horaires	Jour de la semaine / Classes	
Histoire	Aline de Maillard	13h-14h	LUNDI	CE1
			MARDI	CE2
			JEUDI	CM1
			VENDREDI	CM2
Géographie	Jean-François Moulin	13h-14h	LUNDI	CE2
			MARDI	CM1
	JEUDI		CM2	
	Karine Lenfant		VENDREDI	CE1
Sciences	Anne-Claire Rocher	13h-14h	LUNDI	CM1
			MARDI	CM2
			JEUDI	CE1
			VENDREDI	CE2
Anglais	Sandrine Orliac	13h-14h	LUNDI	CM2
			MARDI	CE1
			JEUDI	CE2
			VENDREDI	CM1

a) Garderie :

Les familles n'ont pas accès aux cours de récréation à partir de 8h10 ainsi qu'à compter de 12h45 (*sauf cas d'urgence pour rencontrer un enseignant*) pour des raisons de réglementation mais aussi pour faciliter l'encadrement des écoliers.

Les familles auront accès à la cour de récréation à 11h30 et à 16h00.

Vous pouvez rencontrer les enseignants à partir de 16h30 ou sur rendez-vous.

(Pensez SVP à fermer le verrou de sécurité sur le portillon après chaque entrée ou sortie)

b) Personnel de service : Mme Patricia MARTINS

Entretien/ménage de l'Ecole et service de cantine

c) Direction de l'Ecole : M. Jean-François MOULIN

2) FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

a) LES PETITS PLUS !

* **Activités pédagogiques complémentaires** encadrées gratuitement par les enseignantes (le programme vous sera communiqué à la rentrée)

* **Etudes surveillées** encadrées gratuitement par les enseignantes : lundi et jeudi de 16h15 à 16h45 (CP-CE1-CE2-CM1-CM2)

* **Club d'échecs** (CE2-CM1-CM2) encadré gratuitement par JF Moulin le vendredi de 16h05 à 16h50 (le calendrier des séances sera connu courant septembre)

* **Chorale « Les petits chanteurs de Marie Rivier »** (CE1-CE2-CM1-CM2) encadrée gratuitement par JF Moulin, le vendredi de 16h05 à 16h50 (le calendrier des séances sera connu courant septembre)

* **Futsal** (« foot en salle ») dans le gymnase de l'école pour les CE2-CM1-CM2) encadré gratuitement par JF Moulin tous les mardis de l'année scolaire si son agenda le lui permet.

b) INSCRIPTION :

Toute **inscription** est recevable sur :

- la présentation du **feuillelet d'inscription** année scolaire 2022-2023.
- la présentation d'une **attestation d'assurance** (avec l'option **individuelle/accident corporel**) dès la rentrée.
- la photocopie d'un état récapitulatif des **vaccinations** de l'enfant.
- la présentation d'un **certificat de radiation** de l'Ecole précédemment fréquentée.

C) LA CANTINE :

2 services sont proposés aux enfants de TPS-PS-MS de maternelles et CM de 11h30 à 12h10 puis les autres classes de 12h10 à 12h45.

La cantine fonctionne chaque jour de classe.

Les inscriptions ont lieu le matin en classe avant 9h00 contre 1 ticket de cantine remis par l'enfant.

Le repas est au prix de 1,00 € / 3,50 € / 4,00 € en fonction de votre quotient familial que je vous demande, s'il vous plaît de bien vouloir nous communiquer au plus tôt.

Les tickets repas sont en vente dans chaque classe.

(les règlements par chèque sont à établir à l'ordre de **O.G.E.C. Marie Rivier**)

Les tickets achetés en 2021-2022 demeurent valables.

d) LES CONTRIBUTIONS FAMILIALES :

*Les contributions familiales propres à l'école Marie Rivier :

Toute petite section : 24,00 € / enfant / trimestre

Maternelle : 34 € / enfant / trimestre

Primaire : 34 € / enfant / trimestre

*Participation aux frais de fonctionnement de la direction diocésaine de l'enseignement privé (DDEC) :

11 € / enfant / trimestre

*Cotisation sport UGSEL (sauf pour les TPS) : 5,00 € / enfant / trimestre

Soit une moyenne sur 10 mois ...

*d'un minimum de 10,50 € / mois pour une famille d'un seul enfant inscrit en TPS de maternelle

*et d'un maximum de 39,00 € / mois au total, pour une famille de 3 enfants inscrits en primaire

SOIT UN TOTAL TRIMESTRIEL DE :

35,00 € / ENFANT / TRIMESTRE EN TPS (nés en 2020)

50,00 € / ENFANT / TRIMESTRE EN MATERNELLE

50,00 € / ENFANT / TRIMESTRE EN PRIMAIRE

Ces différentes cotisations ne concernent que le 1er enfant d'une même famille

Remarques :

➡ **GRATUITÉ pour tous les enfants nés en 2021**

➡ **RÉDUCTION de 10 % par TRIMESTRE pour le 2ème ENFANT**

➡ **RÉDUCTION de 30 % par TRIMESTRE pour le 3ème ENFANT**

e) QUELQUES AVIS :

* Un cahier de correspondances sera mis à la disposition de chaque enfant dès la rentrée. Il devra être consulté quotidiennement et rester en permanence dans le cartable. Tous les mots doivent être signés.

* Toute absence doit être signalée le plus rapidement possible (de préférence par SMS de préférence au 06 31 22 74 67 sinon par un appel téléphonique), et doit être accompagnée d'un mot de confirmation.

* Les enfants malades ne seront pas acceptés à l'école.

3) LA RENTRÉE DES CLASSES :

La rentrée des enfants est fixée au jeudi 1er septembre 2022.

4) RENCONTRER LES ENSEIGNANTS ET LE DIRECTEUR :

Les parents qui le désirent pourront **RENCONTRER LES ENSEIGNANTS** le jour de la **PRÉ- RENTRÉE : MERCREDI 31 AOÛT 2022 de 14h00 à 17h00.**

Je vous informe également que je tiendrai des **permanences de DIRECTION :** **Lundi 22, Mardi 23, Jeudi 25, vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 août 2021 de 9h00 à 12h00 et mercredi 31 août 2022 de 14h00 à 17h00.**

Dans l'attente du plaisir de vous revoir toutes et tous, je vous souhaite de très bonnes vacances et un bel été.

Avec mes meilleurs sentiments.

Le Directeur,
Jean-François MOULIN

ECOLE PRIVEE MARIE RIVIER
Rue du séminaire
48230 CHANAC
☎ 04 66 48 25 73

Vous pouvez, si vous le souhaitez, me contacter pendant les vacances jusqu'au 10 juillet 2022 ou à partir du 22 août 2022.

SMS ou appel téléphonique : 06 31 22 74 67

MAIL : moulinjf@wanadoo.fr

Site internet : ecolemarierivier-chanac.fr

